

Un budget d'anticipation

2021

Afin d'engager une nouvelle dynamique d'attractivité du territoire et de créer le rebond indispensable de l'économie, Lorient Agglomération dans le cadre de son plan de relance, met en œuvre des actions concrètes.

Que fait Lorient Agglomération pour soutenir l'activité économique ?

Depuis le début de la pandémie, au printemps dernier, Lorient Agglomération et ses partenaires a mis en place des dispositifs d'aide d'urgence pour les entreprises dont l'activité a été réduite ou stoppée par la crise sanitaire (près de 800 000 euros d'aide à ce jour). Ces aides prennent la forme de prêts à taux zéro, avec un remboursement différé (prêt Covid Résistance en partenariat avec la Région Bretagne), d'une aide forfaitaire destinée aux professionnels de l'hôtellerie et de la restauration qui s'approvisionnent localement, d'une aide aux associations qui ont connu une forte baisse de leur chiffre d'affaires. L'Agglomération et la Région ont également assoupli les critères du Pass commerce et artisanat, dont le but est notamment d'accélérer le passage vers la transition numérique, qui s'adresse à tous les commerçants et artisans employant sept salariés et réalisant 1 million d'euros de chiffre d'affaires maximum. Enfin, dans la poursuite des deux premiers appels à projets lancés en 2019 et 2020, Lorient Agglomération soutient les actions collectives des communes et des acteurs du commerce visant à moderniser le commerce dans les centres-villes et les centres-bourgs.

EN 2021 :

Pass **asso**

417 000 €*

Pass **commerce et artisanat**

300 000 €*

Soutien **achats produits locaux**

30 000 €

** Ces montants tiennent compte de la participation de la Région aux dispositifs*

EN 2021 : Que fait Lorient Agglomération pour soutenir les événements du territoire ?

Nombre **d'événements soutenus**

30

Montant attribué

**De 4 000 €
à 355 000 €**

Montant total **des subventions**

1,5 M€

Leur annulation ou leur report a pénalisé de nombreux événements qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 et qui devront composer avec des jauges réduites et des protocoles stricts cette année. Pour sa part, Lorient Agglomération finance les principaux rendez-vous du territoire qui attire à eux tous des centaines de milliers de personnes comme le Festival interceltique (FIL), les 24 h de kayak à Inzinzac-Lochrist, le défi Azimut (course internationale de la classe Imoca), Keroman port en fête ou encore le Grand Prix de Plouay, une course cycliste World Tour. Cette année verra la venue du Tour de France et de courses au large, La Solitaire Le Figaro et The Ocean Race Europe. En 2018, une étude menée par Audélor, l'agence de développement économique du Pays de Lorient, indiquait que pour 1 euro dépensé pour l'organisation du FIL, le territoire bénéficiait de 3,80 euros de retombées économiques.

Que fait Lorient Agglomération pour soutenir les communes ?

L'Agglomération a créé le fonds d'intervention communautaire (FIC) pour accompagner les communes dans leurs projets d'investissements. Le FIC « projets structurants » participe au développement équilibré du territoire pour y rendre visibles les actions de l'EPCI : 2,5 millions d'euros sont prévus pour la période 2021-2023, soit 100 000 euros par commune. La première tranche (2018-2020) a pu permettre la rénovation de la garderie et du centre de loisirs à Cléguer, la création d'un pôle petite enfance à Quéven, ou encore la rénovation d'un centre de vacances à Gâvres. Le FIC « numérique » finance des projets nouveaux ou innovants et participe à la transformation numérique des communes (réseau wifi, site internet, portail, logiciels...). Un million d'euros est également consacré au fonds ruralité dont les modalités restent à définir.

Par ailleurs, dans le cadre des plans de relance français et européens, Lorient Agglomération apporte une ingénierie afin de faciliter l'accès aux différentes mesures d'aide destinées aux territoires et aux communes et afin d'identifier les sources de financement pour des projets publics ou privés. À l'échelle du territoire, près de 150 projets sont susceptibles d'en bénéficier.

Budget FIC projets structurants 2020-2023

2,5 M€

Budget FIC numérique 2019-2021

250 000 €

Près de 80 M€ d'investissements

MOBILISER LES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES : 8,3 M€

- Fonds d'intervention communautaire : 2 M€
- Services généraux : 1,7 M€
- Data center : 600 000 €
- Schéma territorial numérique : 585 000 €

PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ : 29,3 M€

- Études et travaux sur les réseaux : 5,5 M€
- Réseaux et ouvrages eaux pluviales : 3,1 M€
- Modernisation des déchèteries : 3 M€
- Collecte des déchets ménagers résiduels et recyclables : 2,1 M€
- Poursuite des dragages et traitement des sédiments : 1 M€

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ET LES MOBILITÉS DURABLES : 11,3 M€

- Acquisition de navires à passagers et entretien de la flotte : 2,6 M€
- Acquisition de bus : 1,7 M€
- Gare et pôle d'échanges multimodal : 934 000 €
- Parkings relais : 512 000 €

AGIR POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE ET POUR L'EMPLOI : 12 M€

- Acquisition et aménagement des parcs d'activités : 5,1 M€
- Subvention port de pêche : 1,4 M€
- Base sous-marins : 978 000 €
- Projet Handicap Innovation Territoire : 517 000 €
- Travaux parc des expositions : 468 000 €

CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET LE PÔLE D'EXCELLENCE NAUTIQUE : 9,5 M€

- Haras d'Hennebont : 1,1 M€
- Complexe sportif de tennis de table d'Hennebont : 795 000 €
- Cité de la voile Éric Tabarly : 604 000 €
- Offices de tourisme : 467 000 €
- Golfs de Plœmeur et Quéven : 419 000 €

GARANTIR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE : 9,3 M€

- Programme local de l'habitat (PLH) : 6,1 M€
- Centre de secours et d'incendie : 1 M€
- Réseau fibre optique : 564 000 €

80 M€

L'ère du badge numérique

DÉCHÈTERIES

D'ici la fin de l'année, les 13 déchèteries du territoire seront équipées d'un nouveau système d'accès avec e-badges et barrières levantes.

Le système d'accès avec barrières levantes est mis en place progressivement avec l'aide des agents placés à l'entrée des équipements.



Sil l'accès en déchèterie par le biais d'un badge qui commande l'ouverture d'une barrière existe déjà en France, Lorient Agglomération est l'un des premiers territoires à proposer un badge dématérialisé sur téléphones portables. Il suffit aux usagers de télécharger cet e-badge sur leurs smartphones comme ils le font pour une carte de fidélité ou un billet SNCF (voir modalités pratiques pages suivantes). « *L'objectif principal de ce nouveau système d'accès est d'améliorer la qualité de notre services aux usagers dans les déchèteries du territoire en mesurant la fréquentation en temps réel* », rappelle Gwen Le Nay, vice-président chargé de la gestion et de la valorisation des déchets. De plus, cela permettra de réserver ces équipements aux habitants du territoire. En effet, les déchèteries comme celles de Hennebont ou Rianteq sont fréquentées par certains usagers des territoires voisins, soit pour des raisons pratiques, soit parce que celles où ils sont censés se rendre ne sont pas aussi

bien équipées. C'est le cas aussi des professionnels qui doivent pourtant utiliser des filières spécifiques. Réserver l'accès des déchèteries aux habitants du territoire, c'est aussi diminuer le nombre de personnes sur site et donc faciliter le travail des agents. « *Aujourd'hui, avec la multiplication des filières, les gens qui viennent en déchèterie ont besoin de conseils pour savoir dans quelle benne déposer tel ou tel produit*, explique Patricia Chaquin, responsable de ces équipements. *Lorsqu'il y a vraiment trop de monde, les agents n'ont pas toujours le temps d'expliquer aux usagers les raisons pour lesquelles on leur demande ces efforts.* »

Des données sur appli

« *C'est aussi la première pierre de ce que l'on appelle la Smart City, c'est-à-dire l'utilisation de données afin d'améliorer la qualité des services publics* », souligne Patricia Quéro-Ruen, vice-présidente chargée du numérique. Les données collectées permettront



EN CHIFFRES

13
déchèteries

1,3
million de passages par an

20
agents

Hervé Coheaner

d'avoir des informations en temps réel sur l'affluence dans chaque site et d'en informer les usagers. Grâce à une nouvelle fonctionnalité de l'application Lorient Mon Agglo, les habitants pourront même connaître en direct sur leurs smartphones cette affluence et donc prévoir au mieux leurs déplacements en déchèteries et éviter les files d'attente. Avec ce nouveau système d'accès, Lorient Agglomération poursuit la modernisation de ses déchèteries entamée depuis quelques années et qui a vu l'ouverture de nouveaux équipements à Caudan, Hennebont et bientôt Guidel. Ces équipements de nouvelle génération s'apparentent désormais davantage à des « espaces de valorisation ». Ils proposent le tri de 17 flux différents : métaux, cartons, mobilier, bois, encombrants, gravats, plâtre, végétaux, huiles alimentaires... Ils sont également conçus pour permettre à terme d'accueillir de nouvelles filières, comme le tri des plastiques rigides ou le polystyrène. ■

❖ An Oriant Tolpad zo krog da staliñ, tamm-ha-tamm, klouedoù-gwint en antreoù e 13 lastezerezh. Pa vint prest da vonet en-dro e vint digoret diàr-bouez ur badj (galloudel pe danvezel) hag a vo roet evit netra d'an annezidi a zegaso ur brouenn annez. A-du-arall e c'hello implijerion an arload « Ma zolpad An Oriant » gouiet pegen darempredet e vez pep lastezerezh, kuit da vonet di d'an eurioù ma vez darempredet ar muiañ. D'an annezidi e vo da c'houlenn ur badj. Evit monet buan hag aes e c'hellint choaz etre ur skor dizanvezelaet (e-badj) hag ur badj « fizikel ». Ur furmskrud goulenn a vo laket enlinenn e www.lorient-agglo.bzh.

La Smart City est en route

Les projets de Smart City (ville intelligente) se développent dans bon nombre de territoires. Le principe est partout le même : placer des capteurs électroniques de collecte de données pour fournir des informations permettant de gérer plus efficacement les services. À titre d'exemple, les capteurs peuvent fournir en temps réel l'état de la circulation, le nom des rues où des places de parking sont libres, faire varier l'éclairage urbain en fonction de la présence ou de l'absence de piétons, ou encore optimiser le réseau d'eau. La Smart City peut s'appliquer aux systèmes de circulation et de transports, à la gestion des déchets, au fonctionnement des écoles, bibliothèques, hôpitaux...

Avec la mise en place du e-badge et l'accès à affluence instantanée dans les déchèteries via l'appli Lorient Mon Agglo, Lorient Agglomération pose la première brique de cette "ville intelligente" afin d'offrir de nouveaux services numériques aux habitants. Demain, ce seront peut-être les poubelles qui seront équipées de capteurs permettant de déclencher une alarme lorsqu'elles sont presque pleines. Les tournées de collectes pourront alors être optimisées.

À partir de quand suis-je **concerné** ?

À PARTIR DE QUAND FAIRE SA DEMANDE ?

Le déploiement du dispositif s'échelonne dans le temps suivant 3 secteurs géographiques. Ainsi, si vous souhaitez savoir si vous pouvez dès à présent faire votre demande de badge/e-badge, vérifiez dans la carte ci-contre dans quel secteur votre commune de résidence se situe (1, 2 ou 3) et consultez le tableau ci-dessous pour connaître la date d'ouverture des demandes de badge associée à votre secteur.

COMMENT OBTENIR SON E-BADGE ?

Pour plus de simplicité et de rapidité de traitement, optez pour un support dématérialisé !



Remplissez votre formulaire de demande en ligne sur www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services → Déchets). Un code d'activation valable 4h vous sera transmis.



Téléchargez l'application «Mon badge déchèterie» sur votre smartphone et entrez votre code d'activation.



Présentez votre e-badge à l'entrée de la déchèterie et entrez !



N° de secteur	Communes concernées	OUVERTURE des demandes de badges	FERMETURE des barrières en déchèterie
1	Groix	Vous pouvez effectuer votre demande de badge en remplissant le formulaire en ligne. Depuis le 1 ^{er} mars	Les barrières sont fermées à votre arrivée en déchèterie et votre badge est nécessaire pour les ouvrir. 1 ^{er} mai
2	Languidic, Hennebont, Rianteq, Plouay, Bubry, Cléguer, Caudan, Locmiquélic, Inzinzac-Lochrist, Brandérion, Port-Louis, Gâvres, Calan, Lanvaudan, Quistinic, Inguiniel, Pont-Scorff, Lanester	Depuis le 1 ^{er} avril	1 ^{er} juin
3	Lorient (2 déchèteries), Plœmeur, Quéven, Guidel, Gestel, Larmor Plage	À partir du 1 ^{er} septembre	1 ^{er} novembre

Foire aux questions

1 COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE BADGE ?

Sur www.lorient-agglo.bzh, vous pouvez remplir un formulaire en ligne et joindre un justificatif de domicile. L'e-badge se présentera alors sous la forme d'une application à télécharger sur votre smartphone. Les badges sont attribués gratuitement. Les personnes ne disposant pas d'accès à Internet sont invitées à se rendre à l'accueil de leur mairie (en raison du contexte sanitaire, vérifiez au préalable si une prise de rendez-vous est nécessaire). Un formulaire de demande papier et une enveloppe « T » pré-affranchie à l'adresse de Lorient Agglomération vous seront remis.



2 COMMENT JE FAIS SI JE N'AI PAS DE SMARTPHONE ?

Si vous ne possédez pas de smartphone ou si vous n'êtes pas à l'aise avec les nouvelles technologies, un badge physique est également proposé. Lorsque vous remplissez le formulaire de demande en ligne sur www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services → Déchets), cochez la case « badge physique » à la question 4. Après vérification des justificatifs demandés, le support vous sera transmis par voie postale sous un délai de quinze jours environ.

3 EST-CE QUE J'AI ACCÈS À TOUTES LES DÉCHÈTERIES AVEC MON BADGE ?

Oui, comme aujourd'hui vous avez accès aux 13 déchèteries gérées par Lorient Agglomération et présentes dans les communes suivantes : Languidic, Hennebont, Riantec Plouay, Bubry, Cléguer, Caudan, Lorient (2 sites : rue de la Cardonnière et rue Emile- Marcesche), Quéven, Guidel, Plœmeur et Groix.

4 COMBIEN DE BADGES PEUT-ON DEMANDER PAR FOYER ?

Il n'y a qu'un badge physique délivré par foyer. Le badge électronique peut quant à lui être téléchargé sur cinq téléphones différents par foyer. Signalons qu'il n'est pas possible de cumuler badge physique et e-badge.

5 LE BADGE IMPLIQUE-T-IL UNE LIMITATION DU NOMBRE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES ?

Le nombre de passages et le volume de déchets accepté par jour et par personne ne sont pas conditionnés par la mise en place de l'accès par badge mais par le règlement intérieur des déchèteries, consultable dans chaque équipement et sur le site internet de Lorient Agglomération. Ce règlement limite par exemple le volume de bois ou de végétaux déposés à 3 mètres cubes par jour.

